

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Intervention de **Magali CONESA**,

Conseillère municipale - Groupe "Grasse à tous, Ensemble et Autrement"

Le Compte Administratif dresse le bilan financier de la commune, ici en 2021, et permet de contrôler l'exécution effective du Budget Primitif, notamment la gestion des dépenses annoncées.

Dans ce Compte Administratif, **le budget de Fonctionnement est peu ou prou réalisé à hauteur des prévisions inscrites dans le Budget Primitif 2021.**

Le budget d'Investissement est quant à lui en déficit de réalisation par rapport aux prévisions : 73% des recettes d'investissement prévues ont été encaissées et 84 % des dépenses d'investissement ont été réalisées.

Si l'on peut trouver des raisons conjoncturelles à cette situation, il convient de remarquer qu'année après année, le budget d'Investissement réalisé n'est pas à la hauteur du budget prévu.

Concernant l'exécution financière de l'année 2021, nous nous sommes déjà exprimés lors du Débat d'Orientation Budgétaire et **nos constatations sont sensiblement les mêmes depuis plusieurs années, malgré des différences de contexte économique.**

L'observation du Compte Administratif 2021 qui s'inscrit dans une sortie de crise sanitaire ne déroge pas à la règle et s'articule autour de 3 points :

1er point : La fragilité du budget de Fonctionnement

La baisse des dépenses de Fonctionnement mise en place depuis 2017 atteint dans ce Compte Administratif ses limites, puisque les charges de Fonctionnement augmentent légèrement.

D'autre part, essentiellement effectuée sur le fonctionnement des services municipaux, **ce maintien des charges de fonctionnement rend l'hypothèse d'une dégradation du service public à la population de plus en plus tangible.**

Si la Ville a dû faire face en 2021 à des dépenses sanitaires exceptionnelles et à une baisse de fréquentation touristique ayant pour répercussion des recettes correspondantes minorées, en revanche, nous avons eu **une année exceptionnelle au niveau des droits de mutation.**

Une variable bienvenue sans lesquelles les prévisions du budget auraient été caduques.

Ce Compte Administratif confirme **une progression des produits liés à la fiscalité qui se poursuit depuis 2014.**

Grasse bénéficie d'un dynamisme fiscal dû en partie à la mise en place d'une cellule fiscale que nous avons maintes fois évoqué.

Il convient selon nous de renforcer cette cellule pour garantir à la fois **l'équité de la répartition de l'impôt pour tous et apporter des ressources fiscales supplémentaires à la Ville.**

La baisse des dépenses de Fonctionnement et la maximalisation des recettes fiscales a conduit à **une amélioration de l'Épargne brute.**

L'Épargne nette reste cependant négative en raison du remboursement anticipé réalisé pour 2M €, elle est donc **insuffisante pour financer l'Investissement.**

2ème point : le poids de la dette

En 2021, l'encours de dette brute est de **87,61 M €**, il **était de 89,41 M € en 2014.**

L'Endettement brut de la ville diminue donc pour la première fois sur l'exercice 2021, mais il demeure très élevé et réduit nos capacités d'investissement depuis de nombreuses années.

Grasse reste une ville très endettée.

Son endettement net représente en 2020 la somme de **1606 € par habitant à Grasse** contre **1343 € par habitant pour les communes de même strate.**

Un endettement qui n'est pas à la hauteur des équipements publics existants dans notre Ville.

Cet endettement conséquent vous a conduit à mobiliser l'ensemble de l'Épargne brute réalisée sur le budget de Fonctionnement pour le désendettement au **détriment de l'Investissement.**

3ème point : un Investissement adynamique

La mise en place d'une cellule dédiée à la recherche et l'encaissement de subventions a permis d'augmenter très sensiblement la part de subventions d'Équipement en 2021.

Mais **cela n'a pas eu pour conséquence d'augmenter les dépenses d'Équipement.**

Ce qui signifie que **la part d'investissement réalisée sur fonds propres ou avec un recours à l'emprunt a fortement baissé.**

Ce niveau d'investissement est, rappelons-le, **très inférieur aux dépenses d'équipement des communes de même strate**, et ce, depuis de nombreuses années.

Grasse est une ville sous-équipée, or, l'investissement à l'échelle municipale est un levier de développement du territoire qui a un rôle prépondérant dans l'économie locale.

Nous l'avons répété, **faire le choix de consacrer la quasi-totalité des ressources de notre collectivité pour le paiement de la dette c'est le choix de la double peine pour les Grassois** : une charge lourde qui pèse et pèsera sur des générations et le manque d'investissement des fonds nécessaires à l'entretien, à la restauration de nos bâtiments communaux et au financement d'équipements publics structurants.

Enfin, **-vous persévérez au fil des ans dans la voie de l'austérité.**

Nous ne partageons pas ce choix fait au détriment des besoins et du bien être des habitants qui, en grande majorité, déplorent le manque de dynamisme dans les politiques publiques et les équipements publics de notre ville.